

CHAPITRE DEUXIEME

DU TERRITOIRE DES MEES

Si la situation de la ville des Mées est triste et peu favorable à la santé, comme on l'a vu par ce qui précède, ses habitants sont en quelque sorte dédommagés de ce désavantage par la beauté et la fertilité de leur territoire. Nous allons en donner une description la plus exacte qu'il nous sera possible.

Il s'étend au nord jusqu'à la rivière de Bléone. Il confine à l'est avec les territoires de Malijai, de Chénerilles et de Puimichel. Au midi avec ceux du Castellet et d'Oraison. La Durance le borne à l'ouest dans toute sa longueur, c'est-à-dire depuis le confluent de cette rivière avec celle de Bléone jusqu'aux confins qui s'étendent presque aux portes d'Oraison. Sa longueur du nord au sud est de quatre lieues ou vingt kilomètres ; sa largeur moyenne de l'est à l'ouest est d'une lieue ou cinq kilomètres.

La ville est placée à cinq kilomètres de l'extrémité septentrionale du territoire et à

quinze de son extrémité méridionale. On voit que cette configuration de notre territoire, qui forme un parallélogramme, n'est pas favorable à l'exploitation des terres qui se trouvent par là éloignées du centre, c'est-à-dire des habitations. Cet inconvénient devient encore plus sensible par la nature du sol qui est de deux qualités différentes et forme deux parties bien distinctes. L'une, supérieure, qui est une bande longitudinale, consiste en montagnes, collines, ravins, forêts, terres vagues, légères et peu productives ; et l'autre, inférieure, dont la surface est plane ou très peu inclinée. La terre végétale de cette partie est brune, compacte, forte et de nature glaiseuse dans toute sa longueur.

La partie de cette plaine qui est entre la Bléone et la ville réunit plus particulièrement ces qualités. Elle est la plus précieuse, la mieux cultivée et la plus susceptible de production. Un canal qui reçoit ses eaux de la rivière de Bléone, à l'est, et qui coule au pied des montagnes ou des rochers, l'arrose en entier et porte partout la fertilité et l'abondance. Ses principales productions sont le blé froment et autres grains et légumes de toute espèce, les raisins, le fourrage, le chanvre, des fruits remarquables par leur beauté et leur saveur. Aucune partie de cette belle vallée n'est inculte,

tout y est en valeur. Elle est parée d'une verdure perpétuelle. Sa vue, du haut des collines qui la dominant au sud-est, présente moins l'image d'un champ que celle d'un vaste jardin que la nature s'est pluë à embellir. On y voit éparses et distribuées çà et là beaucoup d'habitations champêtres ombragées par la vigne, le figuier, le cerisier et autres arbres fruitiers.

C'est au mois de floréal surtout, dans la saison où la nature, en se renouvelant, se pare de tout l'éclat de ses richesses, qu'elle fait l'admiration et l'étonnement du voyageur. Il ajouterait à son enchantement s'il parcourait les bords du canal d'arrosage. La limpidité et le murmure de ses eaux qui caressent doucement l'émail de la verdure, la fraîcheur de l'ombre des arbres qui le bordent, le spectacle varié de leurs fruits délicieux, le doux chant des oiseaux qui forment des concerts mélodieux, tout, dans cet agréable séjour, porte dans l'âme la gaieté et le ravissement ; tout y rappelle les plaisirs innocents des peuples agriculteurs.

La chaîne de montagnes qui domine cette vallée sert encore à l'embellir. Elles forment un paysage qui flatte agréablement la vue par le beau tapis de verdure qui les couvre. On ne croirait pas, au premier coup d'œil, que ces grandes masses inclinées sont hérissées de

millions d'arbres, d'arbrisseaux et de plantes de toute espèce. Ils sont si touffus, si nombreux et si rapprochés, qu'à une certaine distance on les prendrait pour une immense prairie ¹.

Si l'on porte ses regards à l'opposite, on voit couler le long de la plaine les eaux rapides de la Durance. Sur sa rive droite, on voit vers l'ouest le village de Lurs ; en dessus et sur une espèce de plateau, le hameau de Ganagobie ou était un couvent de ce nom ; la colline de Tourdau entre les villages de Peyruis et de Montfort. Vis-à-vis les Mées, on découvre le village de Mallefougasse. Au nord sont ceux de Montfort, qui est sur une éminence, de Château-Arnoux et de Châteauneuf. Tous ces pays sont dominés par la fameuse montagne de Lure, célèbre par les plantes rares et curieuses qu'elle produit et par son élévation qu'on assure être de neuf cents toises ou 1.754 mètres 133 millimètres au-dessus du niveau de la mer. Du même côté du nord, en delà de la rivière

1 Un motif du plus grand intérêt commande que cette forêt ne soit pas dégradée, parce qu'à sa conservation est attachée celle du canal et conséquemment la fertilité de notre territoire. Les anciens, plus politiques que nous, consacraient ces sortes d'objets à quelques divinités, et personne n'osait y toucher. Tout le monde connaît la forêt sacrée de Diane à Marseille : il ne fallut rien moins que l'ambition de César pour la détruire.

de Bléone, sont les montagnes des communes de l'Escale, de Volonne et de Saint-Geniez, hérissées de bois. A l'est et sur la rive droite de la Bléone se trouve la commune de Malijai, où est un pont à deux arcades, d'un beau travail, que la ci-devant province fit construire sur cette rivière dix ans avant la Révolution.

La plaine, au sud de la ville, quoique moins précieuse par la qualité du terrain, vue du haut des collines qui la dominent, offre un aspect non moins agréable et plus imposant que celle au nord. Là, un horizon plus étendu laisse voir à découvert une immense campagne couverte de vignobles, d'oliviers toujours verdoyants et de céréales diverses. Les allées de vignes et d'oliviers qui la sillonnent en tout sens produisent une perspective magnifique et forment les sites les plus pittoresques. La vue n'est pas le seul sens qui soit enchanté de la beauté et de la variété de ce spectacle majestueux ; l'odorat est aussi flatté agréablement par le parfum suave et délicieux que répandent les plantes aromatiques parsemées sur les bords des sentiers et des vallons qui coupent cette vaste plaine, telles que le thym, la lavande, le serpolet, la sauge et les fleurs des arbrisseaux.

Après avoir donné une description générale

du territoire des Mées, nous allons en faire connaître tous les quartiers particuliers, en commençant par ceux aux environs de la ville jusqu'aux confins vers le nord à l'est. Nous avons pris leurs noms dans les neuf cahiers des sections formées en l'année 1790, et où sont inscrites toutes les propriétés du territoire.

Le quartier du *Tombarel* est le plus voisin de la ville de ce côté ; il s'étend depuis le quartier dit de l'*Annonciade*, où était une chapelle de ce nom, jusqu'à la rivière de Durance et, au nord, jusqu'aux quartiers des *Pradas*, du *Moulin* et du *Maupas*. Cependant, des actes du XVIIe siècle donnent le nom de Pont de Gache à des portions aujourd'hui enclavées dans ce quartier du *Tombarel*, telles que l'enclos au-dessous de la maison de la famille Magnan, dont le citoyen Michel Rougier possède la partie que François Nadal Beauveser avait acquise d'un Peirache en 1671, et le citoyen Jean-Baptiste-Nicolas Salvator, l'autre partie, comme représentant Claude Salvator, notaire, son bisaïeul. Ce quartier du *Tombarel* et celui des *Pradas* sont traversés par les murailles d'enceinte du nouveau lit du torrent de la Combe qui fut établi en 1787 (v. s.). Le nom de *Tombarel* tire son étymologie de la fuite ou déversoir de l'eau du moulin qui *tombe* avec précipitation dans le canal qui va la dégorger

dans la Durance. Une belle source d'eau claire et limpide appelée la *Tourtouïre* coule dans ce quartier et se précipite dans cette rivière.

Le moulin à farine situé sous le plus haut rocher et la plus grande partie des routoirs où l'on fait rouir le chanvre, sur le bord de la Durance, se trouvent aussi dans ce quartier. Les terres adjacentes aux routoirs en portent le nom provençal *naïs* ou *naïges*, et anciennement elles formaient le quartier désigné sous le nom de Pas de Nicolas, comme celles voisines du moulin et de la *Tourtouïre* en portent aussi le nom. Après ces quartiers du *Tombarel*, du *Moulin*, des *Pradas* ou *Prés aquatiques* et du *Maupas*, vient celui appelé très anciennement de *Roberte*, qui est fort étendu. Le bâtiment du citoyen Roman et ses routoirs le bornent à son extrémité sud-ouest, et celui du citoyen Jean Barlatier, à son extrémité septentrionale. On y voit sur le milieu, vers la Durance, le bâtiment des hoirs de Louis Arnaud, et sur la même ligne celui du citoyen Jean-Baptiste-Nicolas Salvator et celui des hoirs de Félix Aubert, nouvellement construit.

Ce quartier de *Roberte* est bordé en tête, ou au sud-est, par le grand chemin de Digne qui le divise d'avec le quartier de la *Coste*, sur lequel coule de long en long le

grand canal des moulins et d'arrosage. Il confine avec les quartiers de la *Croix*, dit anciennement d'*Entrefolc* et d'*Antijone*, sur la Durance. Une famille paraît avoir donné son nom à ce dernier quartier, il y a trois à quatre siècles. Le bâtiment du citoyen Pierre Coupa est situé dans ce quartier de la *Croix*.

Après ces deux quartiers, et en avançant dans la plaine, en dessous du grand chemin de Digne, sont ceux du *Paradis*, où l'on voit les bâtiments des citoyens Honoré Buès, chirurgien, et Joseph Jaume, maçon ; du *Barri*, où est la maison de campagne que notre famille fit édifier au commencement de la Révolution ; de *Peipin*, du nom d'une famille éteinte depuis plus de deux siècles ; et de *Gaudemar*, sur la Durance. Le chemin de la Bléone et le canal d'arrosage de seconde classe séparent le quartier du *Barri* de celui du *Paradis*.

En reprenant vers la montagne de la *Coste*, après le quartier du *Paradis*, on entre dans celui de l'*Escarra*, où se trouve la maison de campagne de la famille Taxil, auparavant de Ramel, et plus anciennement des Alphant. En dessous sont les quartiers dits du *Pont-d'Anjuane* et de *Redon*. En remontant vers la *Coste*, en dessus du grand chemin et du canal, est le quartier de la *Sanguinié* ; en dessous est

celui du *Pont de Digne* ; ceux de *Ganache* et de la *Basse Verzelle*, où est le bâtiment du citoyen Jean-Pierre Rochebrun, auparavant de la famille Mouret, et la belle maison de campagne du citoyen Antoine Berard, anciennement de la famille Gache, dont la Durance côtoie les terres.

Enfin, les quartiers à l'extrémité, à l'est du territoire, sont : celui de l'*Armade*, nom qui lui fut donné, dans le XVI^e siècle, lors des guerres civiles de la Ligue, sans doute parce que des armées y campèrent. Avant cette époque, ce quartier était désigné par le nom de *Bouteille*. Le bâtiment appartenant au citoyen Félix Denoize, notaire, et autrefois à la famille Beraud, appelé *Belair* parce qu'il est situé sur une éminence, est dans ce quartier. Celui de *Sanpeire* est attenant. Dans les anciens actes, on trouve des terres situées au quartier de la *Font du Mercier* ou de *Gassalin*, sur les confins du territoire et de celui de Malijai ou de la bastide de Villeneuve.

En dessous du quartier de l'*Armade* et du grand chemin est celui de *Notre-Dame de Champ-Plan* ou du *Plan*, du nom d'une ancienne église-prieuré dont l'édifice subsiste encore ; ceux de la *Haute Verzelle* ; de l'*Aubarenche* ; des *Ponches* et de la *Tuilière* sur la Bléone. Le nom de la Tuilière fut donné à ce quartier

parce que depuis longtemps il s'y trouvait une fabrique de tuiles et de briques sur le bord de la Bléone, détruite depuis quelques années. Les actes du XVI^e siècle apprennent qu'il avait existé autrefois une verrerie dans ce quartier, qu'on appelait pour cette raison *la Veirière*.

On ne soupçonnait pas sans doute que cette plaine si riante a été autrefois couverte des eaux de la Durance et qu'elle n'est qu'un atterrissement de cette rivière. Cependant, cette vérité est démontrée par l'inspection des diverses couches de terre, de gravier mêlé avec le sable et de gros cailloux roulés qu'on trouve dans tous les endroits où l'on a pratiqué des puits et des creux de quatre à cinq mètres de profondeur. On y voit les mêmes corps, les mêmes débris que roulent la Durance et la Bléone, la même nature de sable, de gravier et de cailloux roulés, auxquels ni le temps ni la terre végétale qui les couvre n'ont enlevé aucune de leurs qualités.

Il y a plus : cette bande longitudinale ou éminence formée d'anciens cailloux roulés qui longe notre territoire, appelée le Tor, parallèle à la Durance dont elle est quelquefois éloignée de six à huit cents pas, a été dans des siècles reculés une des rives de cette rivière. Nous laissons à des hommes plus versés dans la

connaissance de l'histoire naturelle le soin d'expliquer ce phénomène et de résoudre les difficultés qui résultent de l'exhaussement du sol de cette plaine qui paraît être au-dessus du niveau de la Durance ².

Après avoir fait connaître les noms des quartiers de la partie du territoire au nord-est de la ville, nous allons donner ceux de sa partie au sud-ouest, qui est beaucoup plus étendue, et nous terminerons par la notice des quartiers compris dans la haute et la basse montagne. Nous commencerons par le quartier de l'*Annonciade*, limitrophe de la partie ci-devant décrite. Une chapelle construite sous ce titre, au commencement du XVI^e siècle, par la famille Trimond, lui a donné ce nom. C'est dans ce quartier qu'est situé le grand jardin appartenant au citoyen Villevieille, jardinier, qui, par un travail assidu et une intelligence peu commune parmi nos cultivateurs, est parvenu à rendre très productif un terrain bas et aquatique, qui ne donnait à la famille Trimond, son ancien

2 ... Sic totiens versa est fortuna locorum
 Vidi ego quod fuerat quondam solidissima tellus
 Esse fretum : vidi factas ex aequore terras
 Et procul a pelago conchae jacuere marinae...
 Ovide, Métamorphoses, liv. 15. (Voir traduction en annexe 5)

propriétaire, qu'un revenu modique. Aussi ce particulier industriel et estimable est aujourd'hui bien dédommagé de ses peines puisque cet effet, qui ne doit contenir guère plus d'un hectare, lui produit plus que des domaines d'une contenance dix fois plus considérable ne rendent à leurs propriétaires. Outre les ressources ordinaires de végétaux de toute espèce qu'offre cet établissement précieux, les habitants des Mées et des pays environnants y trouvent aussi des plants d'arbres fruitiers de la meilleure espèce.

En dessous de ce quartier et sur les bords de la Durance est celui appelé *Nai de Picon*, d'un ancien routoir qui existe encore et qu'on appelait, il y a plus de quatre cents ans, *Nai des Garnières*, du nom d'une famille noble qui vivait alors aux Mées et qui y possédait même des droits féodaux. C'est tout près de ce routoir que fut découvert l'inscription antique dont nous avons parlé au commencement de cet ouvrage. En delà de ce quartier est l'enclos des hoirs de Benoît Salvator, appelé la *Galerie*, qu'Isabeau Meinier apporta en dot à Jean Salvator, médecin, dans le XVIIe siècle, et qui appartenait, en 1570, à un Magnan, seigneur d'Auribeau. Cet enclos est traversé par le canal d'arrosage qui va porter ses eaux dans la partie inférieure et méridionale du territoire.

L'ancien lit du torrent de la Combe sépare ce domaine de divers enclos, prés et jardins, situés en dessous de l'église et désignés de toute ancienneté sous le nom du quartier des *Font-Besses*. Ce mot *besses* vient du latin *bis*, *deux*, apparemment de la source dite du *Riou* et de celle qui sourd dans le pré des hoirs Maure. C'est dans ce quartier que se trouvait, il y a plusieurs siècles, un domaine dit le *Pré de Clastre*, dépendant de l'église et prieuré Saint-Félix, uni en 1511 au ci-devant chapitre de Sisteron, qui le céda ensuite à la commune, et que celle-ci distribua à divers particuliers en l'année 1570, sous des redevances annuelles. Le pré dit d'*Astruc*, sur la Durance, est aussi compris dans ce quartier. Il tire son nom de celui d'un agent ou viguier du vicomte de Valernes, seigneur des Mées, vivant en 1400, et qui se qualifiait dans les actes de ce temps-là : noble Etienne Astruc. Les habitants donnèrent à ce domaine le nom de cet agent, sans doute parce qu'il reconnut l'ancienne faculté qu'ils avaient d'y fouler leurs grains et d'y déposer les poutres qu'ils tiraient de la Durance pour la construction de leurs maisons, après la récolte du premier foin. Ce droit des habitants fut encore renouvelé en leur faveur par le seigneur des Mées, le 28 juin 1536, dans une transaction reçue par Honoré Simiani, notaire,

aux écritures du citoyen Félix Denoize. La famille Latil acquit ce pré, en l'année 1544, de Marc de Beaufort, seigneur des Mées ; elle le céda à la ville par transaction du premier juin 1632, reçue par Sébastien Maurruffi, notaire, où il est fait mention du droit des habitants. La ville le désempara à ses créanciers avec ses autres domaines en l'année 1641. Depuis lors, cet effet a passé successivement sur la tête de plusieurs particuliers. Il est actuellement possédé avec son ancienne servitude par le citoyen Jean Savin, mais la Durance l'a considérablement morcelé.

Le cimetièrre se trouve également dans ce quartier. Il forme l'angle à l'ouest de l'enclos appelé la *Ferraye*, acquis par la famille Roux, de celle [des] Latil, et par celle-ci du chapitre de Sisteron en 1569. Ce cimetièrre fut établi loin de la ville en vertu de l'édit du 15 mai 1776. Il contient onze ares et quatre déciares ou deux cent quatre-vingt-dix cannes.

En delà des Font-Besses est le quartier du *Riou*, du nom d'une belle source d'eau servant de lavoir, qui est menacée d'une destruction prochaine par un ravin supérieur. Cette eau va se dégorger dans la rivière. Dans ce même quartier est la fontaine appelée de *Roman*, du nom du propriétaire du domaine supérieur.

Elle est sur le grand chemin d'Oraison. Ses eaux, de bonne qualité, sont d'un grand secours pour les voyageurs et les bestiaux. Elle fut construite vers le milieu du XVIIIe siècle, sous le consulat de Léon Laugier.

Le cours des eaux du ruisseau du Riou sépare ce quartier d'avec le domaine appelé la *Cauquière*, appartenant à la famille Rougier, et qui avait été possédé de toute ancienneté par les Crose. Il avait déjà ce nom de *Cauquière* dans le cadastre de 1548. Il lui fut donné à cause d'une fabrique où l'on préparait les peaux, qui y était établie anciennement. Le grand canal d'arrosage traverse ce domaine.

En delà sont les quartiers du *Vallon de la Mort* ; de *Taura* ; du *Buffet*, nom d'une famille éteinte depuis près de quatre siècles ; de la *Tuilière Neuve* ; du *Vallon de Saint-Joseph*, auparavant des *Baumettes*, à cause des cavernes ou creux des rochers qui bordent ce vallon et qu'on appelle *Baumes* en idiome provençal. Vers les montagnes sont les quartiers de l'*Auvière* ; de *Berengière* ; de *Mouresse* ; de *Belon*. En dessous, vers la plaine, est le quartier de *Jautard*, ainsi appelé d'une famille du pays qui ne laissa que des femmes entrées dans celles de Montfort et de Berard, au XVIe siècle ; le quartier de

Saint-Pierre, ainsi appelé, depuis environ un siècle, d'une chapelle qui tombe en ruine, et qui est compris dans le vaste quartier appelé le *Plan de Talon*, où sont le petit bâtiment et les allées de vignes de feu Lange Maure.

Vers la Durance est le quartier des *Fourches*, ainsi nommé parce que les fourches patibulaires, sous la domination des seigneurs, étaient placées sur l'éminence qui domine le vallon des Baumettes, le grand chemin et le quartier de *Bourelle*. Ces fourches étaient un signe de la juridiction dans ces siècles de barbarie. On y pendait les malheureux que les tribunaux avaient condamnés à mort et leurs restes, après avoir offert aux passants, souvent pendant plusieurs mois, un spectacle aussi dégoûtant que nuisible à leur santé, servaient de pâture aux vautours et autres oiseaux de proie.

Plus bas et sur la Durance sont les quartiers des *Bourelles hautes* et des *Bourelles basses*. On remarque sur le penchant et le long de la colline qui domine ces quartiers, et qui est appelée *Le Tor*, plusieurs bâtiments et maisons de campagne dans un site très pittoresque. Tels sont ceux des citoyens Bourrelli, anciennement de la famille Peirache, et auparavant de celle de Seguiran, qui avait la seigneurie du lieu d'Auribeau, François-

Martin Roux, autrefois de la très ancienne famille Laugier, dont un chanoine à Sisteron qui en fit la vente, et des hoirs de Lange Maure, fils de Marguerite Chais, qui avait apporté ce domaine en dot à cette maison.

En revenant vers la montagne sont les quartiers de la *Güate* ; de *Trabuquete*, du nom de la famille Trabuc, ancienne aux Mées et qui a fourni des notaires à cette ville ; du *Retenau* ; de la *Draye longue* ; de l'*Aubrespin* ; du *Plan de Talon* ; de la *Gayone* et de *Gandaron*. On trouve dans ce dernier quartier des sites très pittoresques. Ils sont formés par des vallons ombragés par une forêt de cerisiers qui se reproduisent de semences ou par leurs rejetons. Le fruit de ces arbres, qui est fort doux, attire des milliers d'oiseaux et surtout de merles qui viennent les becqueter. Les quartiers de *Mauvalon* ; la *Deimièrè* ; la *Fougnarele* ; la *Croix des Pénitents* ; la *Grée* ; les *Donats* ; *Grateconil*, nom qui vient des lapins, en latin *Cuniculus*, qui étaient apparemment en plus grand nombre dans ce quartier ; et celui de *Payerols*, où est le fameux domaine de ce nom, dont nous parlerons plus au long dans un autre chapitre.

Vers la Durance est le quartier de la *Font des Barniers* et celui de *Saint-Michel*, petit

hameau d'une douzaine d'habitants. L'église qui est près du grand chemin a donné son nom au quartier. En dessus est celui du Tor, cette bande longitudinale et en amphithéâtre dont nous avons déjà parlé. On voit encore beaucoup de maisons de campagne sur ce sol incliné. Telles sont celles du citoyen Jérôme Cantel et des hoirs d'Antoine Cantel, médecin ; celle du citoyen Jean-Baptiste-Nicolas Salvator, dont les ancêtres l'avaient acquise d'un seigneur de Peinier, conseiller au Parlement d'Aix ; et celles des citoyens Joseph Comte, dit de la Grand-Bastide, Jean-Pierre Itard et des hoirs de Charles Richard, dit Cécile. Un bâtiment dépendant du domaine de Payerols, appelé le *Ménage* ; le hameau des *Peticans*, nom de ses anciens propriétaires, composé d'une cinquantaine d'habitants, sont aussi dans ce quartier. En dessous et sur la Durance est le hameau des *Gargas*, composé d'une trentaine d'habitants, et en dessus est le quartier de *Tabiasse*.

La section H, sous la désignation de *Dabisse* et des *Pourcelles*, est formée des quartiers des *Baudets*, de la *Royère* et des *Auberes de Sigoutier*, sur la Durance ; des *Croues*, des *Sagnas*, de la *Tuilière*, de *Ragoni* et de *Dabisse*. Noble Bernard de Abisso, originaire de Tarascon, vivant en 1530, et possédant

des biens considérables dans ce quartier, et entre autres le moulin à farine, qui avaient longtemps appartenu aux nobles Montfort, lui donna son nom. Ce quartier forme aujourd'hui un hameau composé de près d'une centaine d'habitants. Anciennement, il était compris sous le nom générique de *Plaine Souteirane*. Plus loin sont les quartiers d'*Ambaux* ; des *Grandes-Pièces* ; des *Pradas* ; du *Tapoulet* ; de *Montfort* ; de la *Draye-des-Pourcelles* ; des *Malnourris* ; de la *Bisode* et des *Magnans*, où est une maison de campagne qui avait appartenu à la famille de ce nom, aujourd'hui possédée par le citoyen Joseph Arnoux ; de *Préréon* ; de *Valescriche*, où est une maison de campagne du citoyen Etienne Barou ; le quartier de *Sanpeire*, où est celle dite la *Bastide-Blanche*, appartenant au citoyen Aillaud, de Lurs, et auparavant aux Chais ; celui des *Barous* ; le hameau des *Peticans*, ainsi appelé du surnom de l'ancienne famille des Lantelme ; les quartiers de *Ragoni* ; de *Saint-Honorat*, où est une église sous ce titre ; de la *Tourrache*, du *Réal*, des *Jonchières*, dépendants du domaine de Payerols ; les quartiers de *Colongue* ; des *Bancs* ; de *Tournille* ; des *Pourcelles*, hameau de près de deux cents habitants où sont les belles maisons de campagne du *Trianon*, appartenant aux hoirs Trimond, dont la maison la possédait depuis longtemps, et de *Busque*, possédée par

le citoyen Joseph Roman, dont le père l'avait acquise de la même maison Trimond ; des quartiers des *Trabucs*, qui avaient possédé le domaine de Busque vers le commencement du XVI^e siècle ; de *Combe-Andrieu* ou les *Longines* ; de *Combe-Andrieu* ou la *Roquete* ; des *Crotes* ; des *Plaines* ; de *Vaugelas* ; de la *Malheure* et des *Maurelles*, où est la maison de campagne du citoyen Jean-Joseph Gorde.

La section J, qui est la neuvième et dernière, est désignée sous la dénomination de *Haute et Basse Montagne*. Elle comprend les quartiers de *Sanpeire*, de *Jas-de-Couret*, de la *Font-du-Mercier*, limitrophes du territoire de Malijai ; d'*Hauteval*, qui l'est de celui de Puimichel ; de l'*Espijau*, de la *Plaine-Saint-Antoine*, de *Grillete*, de la *Croix-Saint-Antoine*, de la *Combe de Puimichel*, du *Vallon de la Mort*, de l'*Adrech de Moureisse*, du *Vallon des Cerisiers*, de l'*Aubrespin*, de la *Baume*, de *Gargatière*, de la *Lauze*, de la *Mouisse*, de *Gandaron*, de la *Noyerie*, de la *Bessone*, du *Rossignol*, du *Vallon de la Grée*, de *Rassen*, de la *Citadelle*, de *Grateconil*, du *Rès-des-Chèvres*, de *Barthode*, du *Bois-du-Mele*, du *Fer*, des *Dourbes*, de *Vaugelas*, du *Sueil*, de *Combe-Andrieu*, des *Vallons-de-Teissier*, de la *Nogerie*, de *Gandaron* et de l'*Aubrespin*, de la *Gorge*, de *Trabuquete*, de *Belon* et de *Moureisse*. On compte dans cette

dernière section un grand nombre de maisons de campagne, dont quelques-unes réunissent l'agrément à un produit considérable en grains. Telles sont celles de la *Leche*, qui avait longtemps appartenu à la famille Chais, où coule une fontaine d'une eau excellente ; des *Loubières*, possédée par la famille Magnan ; celle de la famille Guillot ; celle des hoirs Eimar, de Forcalquier ; celle de *Rassen*, appartenant aux frères Aillaud, et autres.

On compte cent quarante-trois maisons éparses dans la campagne, tant isolées qu'aux hameaux, et servant à l'exploitation des terres, dont cent vingt-deux sont habitées toute l'année.

La superficie totale du territoire des Mées est de dix-sept millions quatre cent trente-six mille neuf cent quarante-huit cannes, ou six mille huit cent huitante-un hectares nonante-neuf ares cinquante-sept centiares deux cent dix-neuf millimètres.



Savoir,

1° cinq millions six cent septante-deux mille neuf cent vingt-neuf cannes en terres cultes, ci,	5,672,929 c.
2° En vignes	1,174,790
3° En prairies	180,592
4° En jardins	13,777
5° En sol de bâtiments de toute espèce	18,326
6° En forêts, bois et terres vagues, tant de la ville que des particuliers	7,476,534
7° En chemins et vallons.....	400,000
8° En moitié des deux lits de la Durance et de la Bléone	2,500,000
	17,436,948 c.
	=====

Dans l'article 6 ci-dessus des forêts, bois et terres vagues de 7,476,534 cannes, la commune s'y trouve comprise pour 2,917,607 cannes, savoir 1,357,607 cannes depuis les confins de Malijai, Chénerilles et Puimichel jusqu'à la Grand Moureisse, suivant un rapport d'estimation de tous les biens de la ville, de l'année 1641, qu'elle céda à ses créanciers ; 1,500,000 cannes, depuis la Grand Moureisse jusqu'aux confins du Castellet et d'Oraison, où sont le grand et le petit Sueil ; et 60,000 cannes que contient le domaine de la Grée, suivant le même rapport, qui porte même cette contenance à 69,000 cannes dans un autre endroit où il est encore fait mention de

ce bois. Les particuliers sont compris dans le même article pour 4,558,927 cannes, qui, jointes aux 2,917,607 cannes ci-dessus de la commune, font le total de 7,476,534 cannes.

Notre territoire offre peu d'objets d'histoire naturelle proprement dite. On n'y trouve aucune espèce de minéral, pas même de la marne. La végétation y est encore dans toute sa vigueur. Les plantes en général y parviennent à un degré de hauteur et de force peu ordinaires. On vient de couper un chêne dans la plaine, au sud, dont le tronc avait trois mètres ou environ douze pans de diamètre ; nous avons récolté dans notre domaine, au quartier du Barri, du blé dit *pessugale* dont les tiges avaient plus de deux mètres de haut ; leur grosseur et celle de l'épi étaient proportionnées à la hauteur ; on comptait à celles-ci jusqu'à cent grains.

Nous croyons inutile de faire ici la description des plantes, tant indigènes qu'exotiques, qu'offre le territoire des Mées. Elles sont à peu près les mêmes qui croissent dans le reste de la ci-devant Provence ; et on en trouve des descriptions exactes dans les auteurs qui ont traité cette partie de l'histoire naturelle, entre autres dans l'ouvrage qu'en a donné le médecin d'Arluc, auquel nous renvoyons le lecteur.

En terminant ce chapitre, nous désirerions pouvoir fournir quelques observations météorologiques sur notre pays ; mais, pendant le cours d'une révolution aussi orageuse que celle-ci, c'est sur le thermomètre politique qu'on a eu les yeux ouverts : les objets d'arts et de sciences étaient négligés. D'après les renseignements qui nous ont été communiqués, on peut assurer que le thermomètre, dans les plus grands froids, descend rarement au-dessous de cinq degrés de celui de la glace, terme auquel il s'est arrêté l'hiver de l'an X, et qu'il ne s'élève guère au-dessus de trente, comme on l'a vu dans les fortes chaleurs de l'été de la même année ; ce qui présenterait une différence de trente-cinq degrés dans la température de ce pays. Cette température, comme on sait, y éprouve les mêmes variations subites que dans le reste de la ci-devant Provence, et l'on y passe du jour au lendemain, du froid au chaud, ou du chaud au froid.

Les vents dominants en été sont ceux d'est le matin, jusqu'à onze heures ou midi, et de sud-ouest le reste de la journée. En hiver, c'est celui du nord. Les vents du nord, et surtout du nord-est, sont les plus froids. Celui d'est et principalement celui du sud ou marin sont ceux qui procurent le plus souvent la pluie. La neige qui nous vient ordinairement du

nord y séjourne rarement plus de huit jours, et il n'en tombe presque jamais plus d'un pan ou vingt-cinq centimètres ; il est des années où il n'en tombe point du tout. La grêle y exerce presque tous les ans des ravages sur quelques parties du territoire, celles surtout qui sont les plus voisines des montagnes et des forêts y sont les plus exposées. On en vit tomber en l'année 1787 dont les grêlons, d'une grosseur énorme, étaient anguleux et formaient des figures tout à fait bizarres.

